



Pétition Accessibilité pour tous

La Loi 75-534 du **30 juin 1975** d'orientation en faveur des personnes handicapées fixe le cadre juridique de l'action des pouvoirs publics : importance de la prévention et du dépistage des handicaps ; obligation éducative pour les enfants et adolescents handicapés ; accès des personnes handicapées aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et maintien chaque fois que possible dans un cadre ordinaire de travail et de vie.

La loi du 11/02/2005 reprend l'esprit de la loi de 1975 : la personne handicapée a accès aux mêmes droits que tous : l'ensemble des institutions doit être accessible à tous.

Pour les transports, la loi du 11/02/2005 formule une exigence forte : un délai de 10 ans pour adapter les équipements.

Or l'Ordonnance sur l'accessibilité publiée le 27 septembre 2014 au Journal Officiel constitue un grave recul au regard des ambitions initiales de la loi du 11 février 2005 et est contraire à la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées.

Cette ordonnance prévoit un dispositif (Agendas de mise en Accessibilité Programmée - Ad'AP) qui instaure beaucoup trop de souplesses, avec un report de plus de 10 ans pour la mise en accessibilité des transports.

Dans cette situation, les transports à la demande comme PAM 77 ou les transports de substitution ont un rôle malheureusement nécessaire pour beaucoup de personnes à mobilité réduite.

Cela n'est pas acceptable, 40 ans d'immobilisme ça suffit !!!

Tout comme vous, le Comité d'Entente Départemental 77 a constaté des dysfonctionnements majeurs dans l'activité du transport PAM 77.

Les constats sont notamment :

- Problèmes de non respect des horaires demandés lors des réservations par les personnes en situation de handicap.
- Non respect des horaires d'ouverture d'établissements et d'organismes accueillant des personnes en situation de handicap.
- formation des chauffeurs insuffisante
- Non respect du vouvoiement par les chauffeurs
- Non respect des horaires de prise en charge : retards nombreux et importants. Plages Horaires non adaptées
- Absence d'informations sur les modifications d'horaires.
- Peu de confirmations de transport envoyées aux personnes.
- Entretien des véhicules insatisfaisant voir même le matériel non embarqué (ceinture de sécurité, rehausseurs etc....)
- Editions de factures non réalisées dans des délais raisonnables – jusqu'à trois mois de retard à l'heure actuelle - ce qui contribue à des difficultés temporaires financières pour les personnes en situation de handicap.

Nous demandons à tous les usagers, à toutes les organisations associatives, syndicales, professionnelles de signer notre pétition, pour pouvoir bénéficier à nouveau d'un service public digne du service qu'il devrait rendre.

Notre combat est celui de tous pour une société accessible pour tous.

Aujourd'hui, nous disons NON à Flexcité qui ne se mobilise pas pour améliorer la mobilité des personnes, de plus cette situation peut donner des pénalités conséquentes voir même une dénonciation du contrat!

Aujourd'hui et à partir de maintenant, nous disons OUI – avec tous ceux concernés – à un service fonctionnel, au respect des obligations du délégataire du service public, à une vie sociale entière pour les personnes à mobilité réduite !

Pour signer la pétition, contactez le comité d'entente départemental à l'adresse mail suivante : comiteentente77@gmail.com

Ou par internet : http://www.petitions24.net/petition_accessibilite_pour_tous

Nom :

Adresse Mail :

Signature :

Prénom :

Les Membres du Comité d'Entente Départemental de Seine et Marne :

Alain DELAPLACE, Représentant CFPSAA

Damien GUER, Représentant Départemental APF

Edwige DE BARDONNECHE, AAD 77/ FFDYS

Dominique CHAPRON, Adapei 77

George AMOUGOU, HANDIPARE

Hubert PEIGNE, UNAFAM 77

M HAUMONT, AMIS

Mme AREIA, AMIS

Denis MARTIN, APEDA

Anne-Marie DENONVILLE, AFASER

Corinne CANITROT, LE HERISSON

Régine LOUBIERE, LE HERISSON

Fabienne PERONNET, VOIR ENSEMBLE/REMORA 77

Nathalie CALONNE, PARENTS EN COLERES 77

Saïd DJAFRI, UNA-DOM

Fabrice SELLY, HANDIVOL